

Conflans Cadre de Vie et Environnement



La Lettre Infos

N°6 – Avril 2024

association indépendante Loi 1901

Vie de l'Association

Assemblée générale du 19 mars 2024

**Merci à toutes et tous les adhérent.e.s de votre participation
à l'Assemblée Générale de CCVE du 19 mars 2024
et des échanges organisés autour du rapport d'activités 2023
et de la présentation des perspectives 2024 de CCVE.**

Conflans Cadre de Vie et Environnement agit depuis 2011 pour défendre le cadre de vie des conflanais.e.s, l'environnement de notre ville et être force de propositions auprès des élus locaux et des décideurs publics. Notre association est indépendante, apolitique et areligieuse.

**CCVE existe grâce à vous toutes et tous, adhérents et bénévoles qui contribuez au
fonctionnement et aux propositions constructives de l'association !**

L'assemblée générale du 19 mars 2024 a élu le Conseil d'administration de l'association, qui s'est réuni à l'issue de l'AG pour procéder à l'élection du Bureau.

Un très grand merci à Martine L. pour son investissement permanent qui permet de faire rayonner l'association dans tous les domaines d'activités de CCVE !

Martine ayant indiqué qu'elle ne souhaitait pas, pour raisons personnelles, reprendre la présidence de l'association, Vincent C. a donné son accord pour assurer cette mission et a été élu à l'unanimité.

Le nouveau Conseil d'administration de CCVE est composé de Vincent C. (Président), Martine L. (Vice-présidente), Alain G. (Trésorier), Sylvie L. (Secrétaire), Christine G. (Membre), Patrick A. (Membre), Etienne B. (Membre).



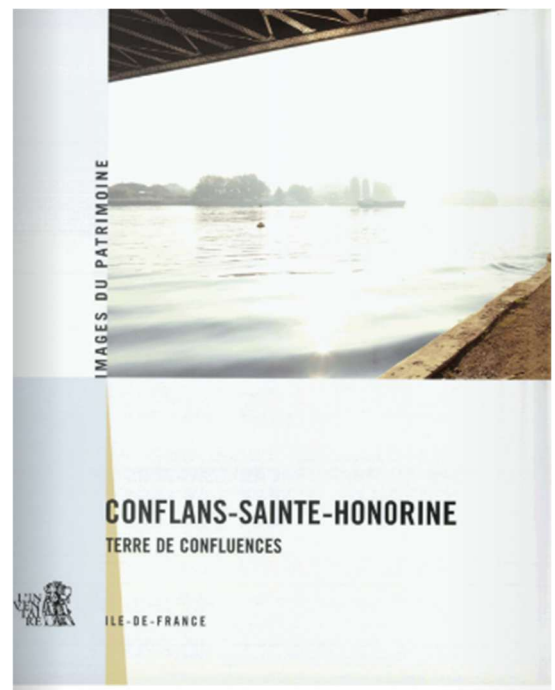
CCVE est présente chaque année au forum des association

Découvrez le très bel ouvrage "Conflans Ste Honorine, Terre de Confluence"

Cet ouvrage, édité en 2005 par la Région Ile de France, présente l'ensemble du patrimoine conflanais, dans tous les quartiers et à toutes les époques.

Il est aujourd'hui consultable en ligne sur "Calameo" :
<https://www.calameo.com/read/0022023623ab728deab83>

Vous en souhaitant une belle découverte, si vous ne le connaissiez pas encore, et un agréable voyage à travers l'histoire et les sites principaux du patrimoine conflanais !



A la Une !

CCVE participe à la concertation locale relative au projet de réaménagement de la Place de la Liberté, quartier de Chennevières

CCVE souhaite que la rénovation nécessaire de la place de la Liberté puisse aboutir, que la place soit embellie, réaménagée et rendue plus attractive, car ses espaces publics actuels se dégradent.

L'association demande que la place, ainsi que les voies environnantes puissent être réaménagées, sans devoir attendre encore de nombreuses années dans l'état actuel, pour mieux répondre aux multiples besoins de cet espace central du quartier de Chennevières, et maintenir son attractivité.

CCVE a participé aux ateliers participatifs de mars et avril 2024, et a constaté que de nombreux habitants expriment leur souhait d'une place transformée pour mieux répondre à leurs besoins et formulent des demandes qui rejoignent les observations ci-dessous de CCVE.



Les demandes principales de CCVE :

- a) CCVE demande que puissent être étudiées **plusieurs hypothèses d'aménagement**, et que soient faits les **bilans avantages / inconvénients de chaque scénario**, avant de pouvoir se prononcer sur la meilleure option à retenir.
- b) **Propositions de CCVE :**
 1. **Rendre la place plus attractive** pour l'ensemble des habitants du quartier de Chennevières et des quartiers alentours, afin que tous puissent avoir davantage « envie » d'y venir, d'y flâner, de profiter de ses services et commerces de proximité, ainsi que d'espaces publics de qualité dans un environnement sécurisé et accessible pour toutes et tous, piétons, seniors, enfants, cyclistes.

2. Créer des espaces piétonniers et des trottoirs plus larges sur l'ensemble de la place, devant les différents commerces et activités, car cela est favorable à la vie locale.
3. Réduire le stationnement existant sur la place, de façon adaptée pour répondre aux besoins des commerces et services locaux et le gérer de manière différenciée (par exemple zone bleue, dépose minute, livraisons, résidents...) pour améliorer la rotation des véhicules et mieux utiliser le stationnement disponible sur le parking du Marché.
4. Réorganiser et réduire la largeur des voies de circulation, avec une seule file de circulation. Envisager par exemple de supprimer la voie existante côté bâtiment des Grès, étudier de nouveaux sens uniques pour simplifier la circulation, en liaison avec l'hypothèse de la future voie "Carrefour Market".
5. Réutiliser les surfaces de chaussée et de stationnement ainsi libérées pour faire des plantations, pistes cyclables, espaces piétons, terrasses commerciales...
6. Que la place de la Liberté puisse être réellement un lieu de vie locale pour tous, avec des bancs pour les seniors, des jeux pour les enfants, en complément du manège existant.
7. Développer la végétalisation, les plantations d'arbres, le fleurissement, faire une place agréable avec « square », ombre et fraîcheur.



Situation actuelle : place de la Liberté, rue Désiré Clément, rue de l'Ambassadeur

- c) Un « Comité des Utilisateurs de la Place de la Liberté » a été mis en place par la Mairie. CCVE y est présent, ainsi qu'aux concertations et ateliers participatifs relatifs au projet, pour promouvoir et défendre plus complètement ses attentes et propositions.

CCVE en action !

Groupe BIODIVERSITÉ Préservons la biodiversité en Ville !

L'île de Devant

L'île de Devant a fait l'objet de diverses communications dans le VAC, de la part de la Mairie, évoquant le projet d'ouvrir cette « île » aux visiteurs tout en préservant son environnement. L'accès serait organisé à l'aide d'un bac qui permettrait de relier les deux rives du fleuve, au droit de l'embarcadère implanté près de l'Office de Tourisme.



Voici le schéma du projet de l'appel d'offre publié par la ville de Conflans Ste Honorine



Légende : PROJET / LES STATIONS : 1 Station avec aménagements et interprétation 4 Station avec aménagement et sans interprétation 6 En sentier de découverte projeté (7,6 km)		Milieu : Milieux ouverts Milieux boisés et de sous-bois Milieux humides	Éléments : Toits Fossés Arbres et alignements remarquables Bâti en ruine Point de vue d'insolite	Autres : Périmètre du projet remarquables Limites foncières
---	--	---	--	--

CONFLANS-SAINTE-HONORINE (78) Travail dans le cadre de l'offre de CCVE Département des Aménagements et de l'Urbanisme		PLAN DE PRINCIPE GÉNÉRAL DES AMÉNAGEMENTS	Révisé le 02/10/2013 C-01
--	--	--	------------------------------

CCVE demande que cet accès soit réservé aux besoins liés à une approche éducative à l'environnement. Il est en effet important de ne pas entraîner la dégradation de ce site par une trop grande fréquentation, de façon à veiller au respect de la faune, de la flore et de la fonge, préexistant dans cet espace naturel.

Balades ornithologiques

Rendez-vous avec Eddy pour de nouvelles balades ornithologiques, les prochaines dates sont sur le site internet de CCVE : www.conflanscadredevie.com

Pour toutes précisions : conflanscadredevie78@gmail.com



Groupe FRET-LIGNE J Stop aux Nuisances pour les Riverains !

Le journal de La Gazette du Val d'Oise a publié le 28 mars 2024 un article très complet (visible sur internet « Dans le Val-d'Oise, élus et riverains veulent stopper le bruit du fret ferroviaire »), relatif aux nuisances ferroviaires supportées par les riverains de la ligne Serqueux-Gisors. Les nuisances décrites sont tout à fait similaires à celles que supportent de nombreux conflanais, et motivent les nombreuses démarches que Martine V. , Martine L. et Sylvie L. (Merci !) mènent au nom de CCVE.

CCVE sollicite en particulier les élus locaux et les parlementaires de la circonscription de Conflans-Sainte-Honorine, pour qu'ils demandent une **nécessaire évolution des réglementations** de prise en compte des riverains et des bâtiments, victimes des **nuisances sonores et des vibrations** provoquées par le fret ferroviaire en zone urbanisée.



Suite au RDV du 26 février 2024 obtenu auprès de Mme Nadia Hai, Députée de Conflans Ste Honorine, celle-ci a posé en avril une question officielle à l'Assemblée Nationale en vue d'obtenir cette évolution réglementaire. Voici le lien vers cette question posée en séance (voir la vidéo datée du mardi 2 avril 2024).

<https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/deputes/PA722054>

Groupe JARDIN MÉDIÉVAL Plus d'arbres et d'espaces verts en Ville !



Merci à Martine R. pour ces photos du jardin médiéval - avril 2024

CCVE souhaite que le Jardin médiéval puisse présenter un environnement végétal de qualité, en rapport avec les interventions effectuées par le groupe Jardin de CCVE .

Des demandes d'intervention ont été faites au service espaces verts de la ville pour régénérer la qualité de la terre végétale des huit carrés de plantation. Un premier carré a été traité en avril.

Bienvenue à toutes et à tous un après-midi (2h) par mois, le mercredi ou le samedi, que vous soyez adhérents ou pas à CCVE, mais intéressés par les plantes médiévales.

Contactez-nous à l'adresse conflanscadredevie78@gmail.com

Groupe MOBILITÉS : À Vélo ou à Pied, en Sécurité !

Circulation des véhicules, des piétons et des cyclistes dans le secteur Paul Brard



CCVE a participé aux concertations concernant l'aménagement des espaces publics du secteur Paul Brard, pour évoquer en particulier la sécurité et les aménagements nécessaires pour les piétons et les cyclistes dans ce secteur.

L'absence actuelle de trottoirs accessibles et de pistes cyclables n'est pas satisfaisante pour les usagers. CCVE demande que le réaménagement de l'avenue Paul Brard prenne en compte ces difficultés, pour que les piétons, les cyclistes et les automobilistes puissent se déplacer de façon sécurisée.

De même, le carrefour rue Paul Brard / bd Armand Leprince / rue de la Chasse, présente de vrais difficultés de circulation car de nombreux véhicules le franchissent sans respecter les stops et les règles de prudence envers les usagers vulnérables.

CCVE demande que le réaménagement de ce carrefour soit pris en compte dans les travaux du secteur Paul Brard, pour améliorer la sécurité de tous les habitants.

Proposition d'élaboration d'un Plan Vélo

CCVE a proposé en octobre 2023 à la Mairie, de participer à la mise en place d'un **Plan Vélo** pour Conflans-Sainte-Honorine.

Ce projet de Plan Vélo pourrait s'appuyer sur un certain nombre d'itinéraires que CCVE a déjà identifiés pour qu'ils soient utiles aux Conflanais dans leurs déplacements quotidiens, en reliant entre eux les principaux centres d'intérêt de la ville : gares, commerces, établissements scolaires, équipements de loisirs...

CCVE a préparé un document de travail qui propose une trame d'objectifs et de méthode, des diagnostics d'itinéraires cyclables (merci Patrick) et des propositions concrètes d'aménagement peu coûteux à réaliser.

Une première réunion d'échange et de cadrage s'est tenue en avril avec les représentants de la Mairie et de GPSEO, et sera suivie d'autres séances de travail au cours des mois à venir.



Exemples d'analyses d'itinéraire cyclables, réalisées par CCVE et transmises à la Mairie

Groupe URBANISME

Pour un urbanisme respectueux des habitants !

Projet de révision du Schéma Directeur Ile de France (SDRIF-E 2040)

L'enquête publique relative au projet de Schéma Directeur d'Ile de France 2040 s'est achevée le 16 mars 2024.

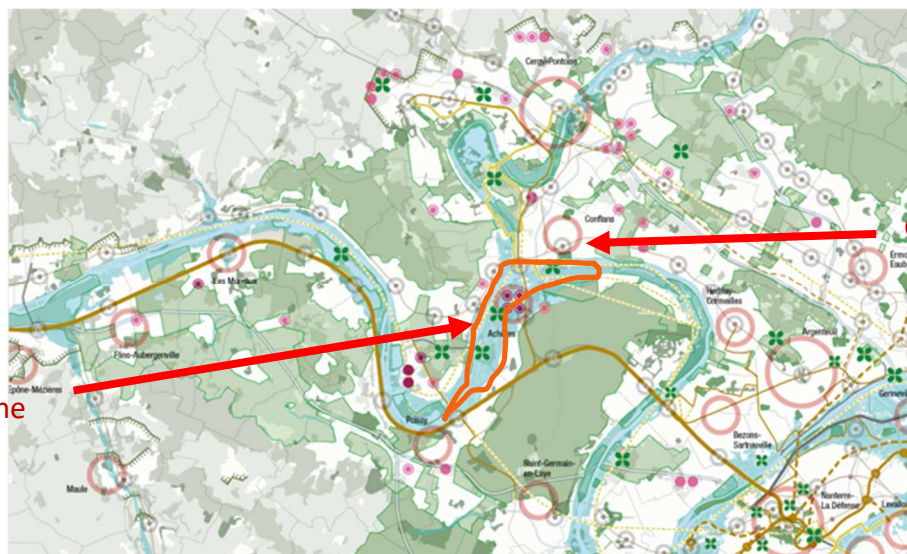
Le SDRIF-E 2040 fixe un cadre qui détermine pour de nombreuses années, l'évolution du cadre de vie de tous les habitants d'Ile de France.

Certains des aspects, des contraintes et des directives du SDRIF-E, liés aux caractéristiques de l'habitat, aux conditions de déplacement et à la place accordée à l'environnement auront des impacts majeurs, éventuellement négatifs, pour de nombreuses communes périphériques telles que Conflans-Sainte-Honorine.

CCVE a contribué par ses observations, d'une part aux questions d'environnement en général, et d'autre part à la prise en compte de différentes nuisances supportées par les conflanais (Merci Etienne et Vincent).

- a) **En matière d'environnement**, à l'échelle de l'Ile de France, CCVE ne peut que s'inquiéter du fait que le projet de SDRIF-E 2040 n'apporte aucune solution réelle et adaptée aux enjeux environnementaux majeurs et demande que ce projet de schéma directeur soit réadapté sous un angle ambitieux de la préservation des sols, de la nature, et de l'arrêt des nuisances provoquées par des projets d'un autre temps.

CCVE regrette en particulier que le SDRIF-E propose des solutions au tout transport routier et à une densification de l'urbanisation, qui ne favorisent pas la préservation de l'environnement déjà très dégradé en Ile de France et le rafraîchissement urbain naturel.



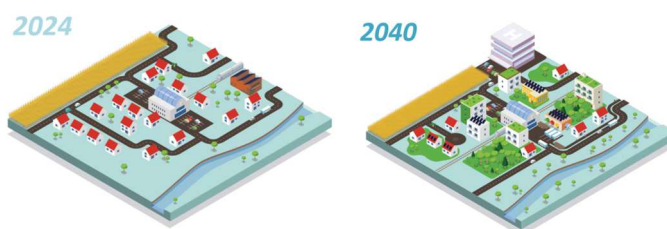
Zone d'espaces naturels menacés en bord de Seine à proximité de Conflans

Conflans Ste Honorine

Extrait de la carte du projet de SDRIF-E 2040 : « maitriser le développement »

b) En matière de nuisances et de préoccupations concernant particulièrement Conflans-Sainte-Honorine, CCVE a alerté sur les éléments suivants :

- Les impacts relatifs à la densification des quartiers existants



Principe général de densification des quartiers existants, selon le projet de SDRIF-E 2040

- Les nouvelles zones industrielles, projetées à proximité des sites naturels existants, en bordure de la Seine ou de l'Oise :

- Le projet de port PSMO, face au confluent,
- Le projet de nouvelles sablières, au droit de Conflans Ste Honorine.



Conflans Ste Honorine

Projet de port PSMO

Projet de sablière

- L'accroissement des **nuisances sonores** dues aux survols d'avions et à **l'augmentation du trafic aérien** de Roissy
- Le manque de programmes permettant d'améliorer efficacement les **déplacements des cyclistes** (Plans Vélos), des **piétons** (Plans piétons), et la **sécurité routière** (Limitations des vitesses sur les voies principales et au cœur des villes)

Nous reviendrons sur ces différentes nuisances et demandes de CCVE liées au projet de SDRIF-E 2040, au cours des prochaines Lettres Infos de CCVE.

Le projet de Port Seine Métropole Ouest

Les premiers travaux de ce nouveau port vont commencer en 2024. Ils impactent les 3 communes d'Achères, Andrésy et Conflans-Sainte-Honorine, au confluent de la Seine et de l'Oise.

CCVE a alerté dès l'enquête publique de 2020, sur l'impact de ce nouveau port en matière de **nuisances sonores**. En effet, l'expérience des riverains de l'actuel « port à sable », situé le long de l'Oise dans le quartier de Fin d'Oise, montre la réalité des nuisances engendrées par ce type d'installations pour le quartier concerné. D'autant plus que la réglementation des horaires d'activités n'est pas toujours respectée, en particulier en tout début de journée (entre 6h et 7h du matin) ou en fin de journée.

Le risque réel est donc que PSMO engendre de nouvelles nuisances sonores, liées :

- d'une part, à la **réalisation des travaux** qui devraient s'étaler sur plusieurs années,
- d'autre part, au **fonctionnement des installations industrielles** (traitements de matériaux, recyclages, démolitions). Combien d'habitants seront concernés ?

Les surfaces du projet PSMO permettraient de réaliser, au minimum, un important merlon (butte de terre) de protection autour des futures installations industrielles, efficace pour apporter une réduction des nuisances sonores, mais rien n'est prévu à ce sujet actuellement...



Image de synthèse du projet de port et localisation de la zone de début de travaux (images Haropa)

La photo du jour



L'Agenda de CCVE

Voici un extrait des dates de l'agenda, mis à jour et diffusé régulièrement par mail aux adhérents (Merci Martine L.) :

- Le mercredi 03/04, se sont déroulés deux ateliers sur le **devenir de la place de la Liberté à Chennevières**.
 - 17h-18h30 - Balade urbaine avec le cabinet de paysagistes ;
 - 19h-21h00 - Atelier participatif « un futur quartier à l'attractivité renouvelée » ;
- Du 4 avril au 4 mai 2024, une consultation publique a été organisée par la Préfecture des Yvelines sur le projet de refonte partielle de l'Unité de Production des Eaux et des Irrigations du **SIAAP**. Cela comporte notamment la modernisation de l'unité de production biogaz.
- Le jeudi 04/04 de 18h à 20h : **SIAAP** – réunion sur la thématique de la pollution lumineuse, à la maison de l'environnement. Cet événement a porté sur la pollution lumineuse des installations et a été animé par Nicolas Houel, Docteur en urbanisme et aménagement de l'espace nocturne, fondateur de l'entreprise « l'observatoire de la nuit ».
- Le mercredi 24/04 : HAROPA PORT a invité à « un atelier en marchant » sur le site du **futur port PSMO**. Cet atelier intervient en amont de la réalisation de la 1^{ère} phase des travaux (2025 - 2027). L'objectif de ce rendez-vous est d'écouter et comprendre, par la voix des associations et des communes, les usages sur ce secteur (piétons, vélos, cadre de vie) pour mieux adapter l'aménagement aux usages préexistants du territoire ;
- Le jeudi 25/04 : Invitation par SNCF Réseau à l'**Observatoire du bruit Fret - Serqueux-Gisors**, en visio;

- Le dimanche 28/04 : **45ème Bric à Brac** du Comité de quartier de Chennevières ;
- Le mardi 30/04 à 20h00 à la salle Bouyssel (parc du Prieuré) : **Réunion publique sur les travaux du secteur Paul Brard et l'aménagement des espaces publics** ;
- Le jeudi 02/05 à 19h30 : atelier CCVE pour une **nouvelle Fresque du Climat** ;



QU'EST CE QUE C'EST?

LA FRESQUE DU CLIMAT EST UN ATELIER SCIENTIFIQUE, COLLABORATIF ET CRÉATIF CONÇU POUR SENSIBILISER DE FAÇON LUDIQUE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

Avec rigueur et pédagogie, il permet en peu de temps de découvrir le fonctionnement du climat ainsi que les causes et conséquences de son dérèglement.

Participer à cet atelier fait prendre conscience de la **complexité** du changement climatique, donne une **vision d'ensemble** de cette vaste problématique et fournit des **clés de compréhension** pour agir efficacement.

En plus d'apporter des **connaissances scientifiques**, la Fresque du Climat développe la **créativité** et les **compétences humaines** des participants.

Cet outil a été conçu et partagé en Creative Commons par **Cédric Ringenbach**.

CCVE organise des ateliers spécifiques Fresque du Climat (durée 3h), venez y participer !

En trois heures, de 19h30 à 22h30, cet atelier collaboratif organisé par Patrick, permet de percevoir l'essentiel des enjeux climatiques pour passer à l'action.



inscrivez-vous !

https://association.climatefresk.org/training_sessions/7383276f-4189-4782-8826-8139f3cf6b6d/show_public?language=fr&tenant_token=36bd2274d3982262c0021755

Pour que l'atelier se passe au mieux, les participants doivent avoir au moins 14 ans. Les ateliers ont lieu au Comité de Quartier Romagné – Renouveau, qui se situe à proximité immédiate de la gare de Conflans Sainte Honorine (ligne J).

En fonction des demandes, de nouveaux ateliers pourront être organisés mensuellement. Nous vous attendons nombreux !

- Le samedi 04/05 de 10h à 12h : Dernier **atelier participatif « hypothèses d'aménagement de la place de la Liberté »** ;
- Le samedi 04/05 à 14h30 : **Rendez-vous de CCVE au jardin médiéval** (à confirmer selon la météo);
- Le jeudi 06/06 à 19h30 : atelier CCVE pour une **nouvelle Fresque du Climat** ;
- Le dimanche 09/06 de 9h à 18h : Tenue du **stand de CCVE**, au **Printemps des Enfants** organisé par le Comité de Quartier de Romagné-Renouveau (RECONU). Nous aurons besoin de petits coups de main pour tenir le stand !!! pour l'installation (8h45), pour faire un petit coucou (dans la journée), pour le rangement (18h00)...
- **Le lundi 24 juin 2024 : les 13 ans de CCVE !**

Vous souhaitez vous exprimer sur l'amélioration du cadre de vie de Conflans-Sainte-Honorine et agir pour votre quotidien ? Rejoignez CCVE !

Nos actions :

- Avis sur les projets d'urbanisme ;
- Relevé des problèmes de sécurité routière ;
- Propositions de pistes cyclables sur la ville ;
- Valorisation du Jardin Médiéval de la Tour Montjoie ;
- Organisation de balades ornithologiques ;
- Ateliers de la Fresque du Climat ;
- Classement « refuge LPO » Parc du Prieuré ;
- Labellisation d'Arbres Remarquables.

Nos suivis de dossiers :

- Réaménagement du Centre-ville et de la rue Maurice Berteaux ;
- Réaménagement de la place de la Liberté ;
- Projets d'urbanisme : Boutries, Paul Brard...;
- Nuisances ferroviaires Fret (ligne J) ;
- Observatoire du SIAAP, Synd.Intercom.Assaini.Aglo.Parisienne ;
- Préservation de l'île de Devant ;
- Projet de Port Seine Métropole Ouest ;
- Préservation du patrimoine conflanais.



Nos partenariats :

Les Comités de quartier, le Cirena, le Copra A184, le Capui, Un Vélo qui roule.

Suivez-nous sur : www.facebook.com/ConflansCadredeVieetEnvironnement



Pour nous contacter : conflanscadredevie78@gmail.com

Pour être informé.e et adhérer (15€/an): www.conflanscadredevie.com

Nous vous remercions, si cela est possible, de bien vouloir faire suivre la Lettre-Info de CCVE à vos contacts, proches ou amis, pour mieux faire connaître et soutenir l'association, avec tous nos remerciements pour votre participation 😊